



INFORMATIONS MUNICIPALES

La Municipalité, via le groupe communication, a décidé d'enrichir sa communication par des informations municipales ponctuelles relatives à des focus sur des thématiques particulières et importantes.

Le premier focus aura pour thème « La Maison pour Tous » projet phare de notre mandat.

CONTEXTE DU PROJET

Afin de répondre à l'attente du Club de Tennis de Goyrans qui souhaitait bénéficier d'un club house depuis plusieurs années, il nous a paru évident de prévoir ce projet dans notre programme électoral, mais avec **une volonté d'élargir et d'optimiser cette structure, pour l'ensemble des Goyranais**. Ce projet permet donc de répondre à un engagement de campagne en 2020 pour lequel nous avons été élus.

C'est alors qu'a été dessiné le projet de « la Maison Pour Tous », annoncé à la population et présenté lors des deux réunions publiques des 17 février et 20 octobre 2022, ouvertes à tous, et mentionné dans différents articles du LPG.

Le planning prévisionnel relatif à la réalisation du projet a été construit sur la base d'un **démarrage de chantier en septembre 2023**. A ce jour, le planning est tenu. L'ouverture de « la Maison pour Tous » au public est planifiée pour le dernier trimestre 2024.

QUEL EST LE PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET ?

A ce stade du projet, nous tenons à compléter les informations communiquées précédemment sur le plan de financement de « la Maison pour Tous », voté à plusieurs reprises lors de Conseils Municipaux, ouverts au public, compte tenu des demandes de précisions demandées par les subventionneurs (Etat, Région, Département et Fédération Française de Tennis).

Vous trouverez, ci-dessous, le détail du plan de financement :

	Dépenses		Recettes attendues	
	€ HT	€ TTC	Subvention	€
Études – maîtrise d'œuvre	50 899,49	61 079,39	Etat-DETR (34%)	236 587,46
Travaux	632 400,55	758 880,66	Région (3 %)	21 000,00
Mobilier	12 545,42	15 054,50	Département (40 %)	278 338,18
			Fédération Française de Tennis (2,6 %)	18 000,00
			Reste à financer	
			Autofinancement (20,4 %)	141 919,82
TOTAL	695 845,46	835 014,55	TOTAL	695 845,46

Le budget de « la Maison pour Tous » voté en conseil municipal est donc de 695 845,46 € HT.

Nous rappelons que « la Maison Pour Tous » est un établissement recevant du public (ERP), ce qui introduit des contraintes et des coûts supplémentaires par rapport à une maison individuelle. D'autre part, les coûts des matériaux et de l'énergie ont considérablement augmenté en 2022, ce qui a entraîné un coût supplémentaire du projet compensé par une hausse du montant des subventions évaluées proportionnellement à ce montant.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le budget 2023 supporte l'inscription totale du projet en TTC (hors mobilier) mais qui sera réalisé sur deux exercices comptables, en 2023 et 2024 (dépenses et recettes).

Le plan de financement, présenté ci-dessus, a été établi afin **de servir de base à la demande des subventions**. Le montant attendu est calculé sur la base du montant total hors taxe (HT). **Le bilan financier sera réactualisé après stabilisation des montants des subventions et de la phase de négociation des devis.**

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE PARLER EN HT ?

Il est important de parler en HT pour dégager le coût supporté au final par la commune. En effet, la TVA payée par la commune fait l'objet en grande partie d'une récupération auprès d'un fonds deux ans après le paiement des factures (un prêt relais a été contracté à cet effet et sera remboursé dès la perception de cette recette).

Le projet sera subventionné à **plus de 70%**.

Le montant HT, déduction faite des subventions, définit le reliquat qui correspond à l'autofinancement de la commune couvert par l'emprunt contracté en septembre 2022. Ce prêt, d'un montant de **150 000 euros** pour « la Maison pour Tous », vient en remplacement d'un emprunt terminé et ne génère donc aucun endettement supplémentaire pour la commune. **Il est important de rappeler qu'une âpre négociation de ce prêt a permis de signer un contrat à des conditions très avantageuses compte-tenu de la conjoncture actuelle, soit un prêt à taux fixe à 1,95 % sur 20 ans, ce qui entraînera, en-fine, des économies conséquentes sur le budget de la commune.**

Pour mémoire, les taux fixes actuels sur 20 ans sont compris entre 3 et 4% soit presque le double du taux du contrat signé par la mairie avec la banque.

Cet autofinancement reste inchangé au regard de la prévision initiale malgré les surcoûts supportés.

Conscients que ces mécanismes financiers peuvent être difficiles à appréhender, la municipalité se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez encore vous poser. Et nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle réunion publique courant 2024 afin d'échanger ensemble sur les fonctionnalités de la Maison Pour Tous.

ERRATUM DU LPG JUIN 2023 : COMPLEMENT AVEC LE GRAPHIQUE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2023

